

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE  
DU MARDI 3 NOVEMBRE 2020**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Les enseignantes :

Mme PRIARONE, Mme POUPARD, Mme LE BIHAN (directrice), Mme PHILIBERT, Mme LEBAS, Mme MARTIN, Mme LAGRANGE, Mr ABRAHAMME, Mme ARMANT, Mme NAHON

Les auxiliaires de vie scolaire : Mme MASSELIN, Mme SOUSA, Mme NIAKITE

Les parents élus :

AIPEF : Mme HOLVOET, Mme TREFLEZ, Mme MAILLIER, Mme TARHOUCHE, Mme GERMOND, Mr HAMOUDA, Mme LECOCQ, Mme LEMAITRE.

PEEP : Mme BREUIL, Mr AIT CHOUT

Les représentants de la municipalité :

Mme FORTUNATO, élue

Excusés :

Mr LE BRETON, inspecteur de l'Éducation nationale

Début de la séance :

Ce procès-verbal sera mis en ligne sur le blog de l'école :

<http://blog.ac-versailles.fr/carnotfranconville/index.php>.

Un mot dans les cahiers de liaison informera les parents de sa publication, un exemplaire papier pourra également être remis sur demande.

**PRESENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE**

L'équipe pédagogique

Les représentants des parents élus

Les représentants de la municipalité

Désignation d'un secrétaire de séance

**BILAN DE LA RENTRÉE 2020 :**

- Élections des parents élus :

Les élections se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2020.

L'AIPEF a présenté une liste comportant huit candidats. La PEEP a présenté une liste de 2 candidats.

L'ensemble des candidats a été élu.

Le taux de participation a été 40,41 % (36,32 % l'an passé). 177 parents ont voté, 44 votes ont été déclarés blancs ou nuls. 133 suffrages ont été exprimés.

Le vote a eu lieu par correspondance et en présentiel. Aucun électeur ne s'est présenté au bureau de vote. L'ensemble des votes a été fait par correspondance.

Le conseil d'école se prononce pour que, à partir de l'an prochain (année scolaire 2021-2022), le vote soit proposé uniquement par correspondance. Cette motion est adoptée à .....

- Structure de l'école :

L'école accueille 260 élèves répartis sur 10 classes.

CP : Mme PHILIBERT (26 élèves)

CP : Mme ARMANT et Mme GRIOT (26 élèves)

CP/CE1 : Mme PRIARONE (9 CP et 15 CE1)

CE1 : Mme LEBAS (27 élèves)

CE1/CE2 : Mme MARTIN (25 élèves 14 CE1 et 11 CE2)

CE2 : Mme POUPARD (28 élèves)

CE2/CM1 : Mme LAGRANGE (27 élèves : 8 CE2 et 19 CM1)

CM1 : Mme POUPART et Mr GHIER (29 élèves)

CM1/CM2 : Mme NAHON et Mr ABRAHAMME (25 élèves : 11 CM1 et 14 CM2)

CM2 : Mme LE BIHAN et Mr ABRAHAMME (24 élèves)

Mme LAFRANCE, psychologue scolaire, intervient sur notre école en tant que membre du RASED (Réseau d'aide spécialisé de l'Education nationale). En collaboration avec l'équipe pédagogique, elle contribue à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des projets d'aides spécialisés élaborés pour les élèves en difficultés d'apprentissages et aux projets d'orientation.

Mme Sylvie MARTIGNON FAY, poste E, aide les élèves en difficulté sur les classes de CP et CE1.

Mme Sylvie GONZALEZ, enseignante UPE2A, travaille avec les élèves non francophones sur le temps scolaire.

Quatre accompagnantes des élèves en situation de handicap (AESH) accompagnent les élèves à besoin particulier sur le temps de classe et sur la pause méridienne (si besoin).

### **LE PROJET D'ECOLE et LES PROJETS de l'école :**

Le projet d'école est inchangé depuis sa mise en place en 2018-2019.

#### **Les axes d'amélioration :**

##### ***Axe 1 : Méthodologie pour une meilleure acquisition de l'autonomie***

Elaboration d'une progression pour : le travail en groupe et la coopération

Apprendre à prendre sa place dans les échanges

Créer des habitudes scolaires : Répertoire de stratégies d'apprentissage, apprentissage des leçons

##### ***Axe 2 : Améliorer les relations école / famille :***

Prendre conscience de son rôle d'élève.

S'engager et respecter ses engagements

Comprendre les attendus de l'école et renforcer la motivation générale

##### ***Axe 3 : Améliorer les comportements citoyens en responsabilisant les élèves à leur environnement, en développant les notions de respect et d'empathie :***

Apprendre à se respecter, à respecter les autres

Apprendre à respecter l'environnement

Mettre en place avec les élèves un cadre sécurisant à respecter.

## Les projets de l'école :

L'an dernier, l'école devait participer à une enquête locale sur le climat scolaire ( ELCS). Cette enquête est un outil de diagnostic du climat scolaire de l'école pour identifier des leviers sur lesquels agir pour améliorer le climat scolaire, favoriser les apprentissages, le bien-être et l'épanouissement des élèves.

Actuellement, nous n'avons pas de retour pour savoir si ce travail sera engagé cette année.

Les conseils des délégués se poursuivent cette année. Les élections ont eu lieu le vendredi 16 octobre. Le premier conseil d'élèves aura lieu pendant la période 2. La difficulté est de trouver une salle pour réunir les 20 délégués car il ne peut se dérouler que sur un temps où l'ensemble des classes est présent.

Les classes se sont inscrites aux différents spectacles proposés par le service culturel. A ce jour, nous n'avons pas eu de retour.

Les deux classes de CP participeront au projet « Un auteur dans la classe ». L'auteur choisi cette année est Jean-Charles Sarrazin.

Les classes de CE2/CM1, CE1/CE2 et de CE1 souhaitent travailler avec Nathalie BRISAC.

Les classes des CP de Mmes ARMANT et GRIOT et la classe de CE1/CE2 de Mme MARTIN sont inscrites au Défi -Tice sur le thème « Devenir citoyen »

La classe de CE2 est inscrite au projet Ecole et cinéma. Les élèves verront trois films au cinéma Henri Langlois dans l'année.

Les classes de CM1/CM2 et de CM2 sont inscrites au projet les Bâisseurs de possibles. Il s'agit d'identifier un problème qui touche particulièrement les élèves (développement durable, droits des enfants, alimentation ...) au niveau de la classe, de l'école, de la planète. Une fois la problématique définie, les élèves chercheront des solutions créatives pour essayer de la résoudre.

Les classes de CM1/CM2 et de CM2 partiront en classe découverte si la situation sanitaire le permet à Loctudy du 31 mai au 4 juin 2021.

Le thème de la semaine sera la découverte du milieu marin. Une initiation au char à voile sera proposée.

L'ensemble des élèves de niveau CM1 participeront à une initiation aux échecs sur le temps scolaire. Ils seront encadrés par les enseignants et les animateurs du club d'échec de Franconville. Cette activité devrait démarrer au mois de novembre.

Une rencontre avec la brigade équestre est proposée à l'ensemble des classes. Les policiers affectés à cette brigade échangent avec les élèves sur leur rôle et leurs missions. Ils abordent le binôme formé avec leur partenaire, le cheval. L'objectif de cette présentation est de sensibiliser les élèves à la citoyenneté et aux respects des règles. Il s'agit aussi de créer du lien avec la police afin que les élèves en aient une image sécurisante.

Compte tenu du contexte sécuritaire et sanitaire actuel, l'ensemble de ces projets est amené à évoluer.

## LES EVALUATIONS :

Tous les élèves de CP ont passé une première évaluation nationale fin septembre, elle sera complétée par une seconde partie au mois de janvier. Ces évaluations portent sur les compétences en mathématiques et en français.

Les élèves de CE1 et CE2 ont également passé des évaluations, sur les mêmes compétences.

Les résultats de ces évaluations seront remis individuellement aux familles sous enveloppe.

Cette année, Les familles recevront 2 livrets scolaires (fin janvier et mi-juin).

Le premier LSU sera remis aux familles en main propre sur rendez-vous. (si le contexte sanitaire le permet )

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont mises en place sur le temps du midi ou le soir. Elles sont exclusivement dédiées à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture. Elles sont proposées par les enseignants aux familles. Un élève ne peut pas y participer sans l'accord écrit de la famille.

Les élèves de CM2 passeront une évaluation en lecture compréhension entre le 2 novembre et le 10 janvier. Cette évaluation est un dispositif académique. L'objectif pour les élèves est d'identifier ce qu'il faut faire pour comprendre. Pour les enseignants, rendre visible les processus en accompagnant les élèves.

## VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

Il est adopté à .....

La Charte de la laïcité sera annexée à ce règlement.

Le règlement est commun à l'ensemble des écoles de Franconville.

## SECURITE :

Du fait de l'implantation de deux classes maternelles dans le bâtiment élémentaire, les exercices d'évacuation et de PPMS sont communs aux deux écoles.

Un exercice d'évacuation générale a eu lieu le 24 septembre à 9h30.

Les élèves ont évacué le bâtiment élémentaire en 4 minutes.

13 classes ont évacué (10 classes élémentaires et 3 classes de maternelle). Une élève se déplaçait avec des béquilles.

La commission de sécurité est passée sur l'ensemble du groupe scolaire le lundi 5 octobre. Un avis favorable a été donné pour la poursuite des activités dans les locaux. La vétusté du système d'alarme a été notée.

Un exercice de PPMS a été organisé le jeudi 15 octobre. L'exercice a permis de travailler avec les élèves la posture « se cacher ». Pour déclencher et mettre fin à l'exercice, Mme Kerrachi et moi-même avons utilisé les balises « My Keeper », système installé dans chaque classe et dans le bureau qui permet à chacun de donner l'alerte en cas de problème (intrusion, personne malveillante...)

C'est un système qui nous permet de ne plus utiliser les téléphones portables personnels et il nous donne l'assurance que les classes ont été prévenues : réception d'une alerte sonore et message par SMS. Le système « MyKeeper » nous a semblé très adapté.

## **BUDGET :**

Coopérative scolaire :

L'école est adhérente à l'OCCE (office Central de la Coopération à l'école.

Notre coopérative est alimentée par les dons des familles, la vente des photographies.

Le solde au 31 aout était de 626,16 euros.

A ce solde, il convient de retirer la somme de 560 euros (remboursement des sommes engagées pour les classes de découverte par les familles et non encaissées). Certaines familles des actuels élèves de CM2 ont demandé le remboursement des acomptes pour un montant de 1 222 euros. Les sommes versées sont actuellement « bloquées » par l'organisme pour un montant de 10 546,75 euros dans l'attente d'un éventuel report.

La cotisation à l'OCCE s'élève à 552,30 euros pour l'année scolaire 2020/2021.

## **LES ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES :**

L'étude :

116 élèves sont inscrits à l'étude et répartis sur 6 études. Chaque groupe accueille une quinzaine d'élèves chaque soir. 5 enseignants et 2 vacataires assurent la surveillance de l'étude. L'étude est une étude surveillée et non dirigée.

La restauration scolaire :

Deux services de restauration sont organisés pour les élèves en élémentaire. Plus de 200 élèves déjeunent chaque jour à la cantine.

## **LES TRAVAUX**

Deux classes ont été entièrement repeintes cet été. (Classe de CP et de CM2), ainsi que les toilettes adultes au mois de septembre.

Il n'y a pas de travaux réalisés dans les toilettes.

Les autres demandes de travaux n'ont pas été validées (remise en état des toilettes, du bloc bureau et salle des maîtres, des cages d'escalier et couloirs ...)

Une visite du groupe scolaire est prévue par Mme DORE et Mme PICHON et Mr FEUILLATRE ( service bâtiment) le jeudi 12 novembre.

## **REMARQUES DIVERSES :**

Arrivée des classes de maternelle en élémentaire : L'équipe enseignante regrette de ne pas avoir été associée à cette décision par la municipalité.

Le principal impact pour l'école élémentaire est la disparition de la salle de réunion et de la bibliothèque. (Les livres ont été entassés dans une petite salle).

Pour les classes maternelles, il y a problème de sécurité avec les portes coupe-feu qui ne sont pas équipées d'anti-pince-doigts et très lourdes à manipuler. Les élèves ne peuvent pas avoir accès seuls aux toilettes. Les portes coupe-feu restent donc ouvertes la plupart du temps. Ce problème a été transmis à la mairie dès le mois de septembre par l'inspection.

Les classes de CP et les toilettes :

Les classes de CP ont toujours été implantées au deuxième étage.

Le ménage des toilettes est effectué chaque soir, ce qui peut apparaître insuffisant (un nettoyage après la pause méridienne serait pertinent). L'ensemble des blocs sanitaires est accessible à tous les élèves.

Aucun enseignant n'interdit à un élève de se rendre aux toilettes sur les temps de classe.

Le problème récurrent de l'éclairage dans l'allée a été transmis au service concerné.

La séance est levée à .

Les prochains conseils d'école sont fixés au vendredi 12 mars 2021 et au mardi 8 juin 2021.

La directrice :  
Mme LE BIHAN

La secrétaire de séance :  
Mme Virginie MARTIN

Les parents élus